

CHESTNUT

COVID : règles sanitaires

Septembre 2020

Pour toutes les pratiques proposées par Chestnut (cours, stages, pratiques ...), les participants ne pourront déroger aux règles sanitaires qui suivent et qui s'appliqueront jusqu'à nouvel ordre.

Suivant les recommandations de la Fédération Française de Danse dans son [GUIDE DE RETOUR À LA DANSE - RECOMMANDATIONS SANITAIRES](#) suivant la version consolidée au 28 août du décret 2020-860 du 10 juillet 2020 (Centre National de la Danse - fil d'information du 30-7-2020) que par ailleurs nous vous recommandons de parcourir pour les conseils qu'il contient aussi pour une reprise en douceur et sans risque des activités physiques, toutes les activités proposées par Chestnut sont jusqu'à nouvel ordre soumises aux mesures sanitaires suivantes en dehors du respect desquelles il ne sera pas possible de participer aux activités proposées :

- **Chaque participant doit apporter son masque respiratoire et son flacon de solution hydroalcoolique**
- 1. **Port du masque :** la circulation dans les différents lieux et l'entrée dans la salle de danse se fait en portant un masque respiratoire. **Le port du masque respiratoire est obligatoire pour chaque danseur dans la salle de danse durant toute la séance.** Nous préférons ne pas prendre de risque et suivre ce conseil, donné dans le guide, de porter un masque lorsque le contact est nécessaire à la pratique d'une activité dansée par sa nature même et que la règle de la distanciation physique n'est pas applicable notamment lorsqu'il y a nécessité de changement de partenaire, ce qui caractérise exactement nos répertoires.
- 2. **Hygiène des mains :** une fois le groupe prêt à danser et réuni, **un temps sera pris pour la désinfection des mains.** Une désinfection régulière des mains sera effectuée tout au long de la séance.
- 3. **Chaussures :** **une paire de chaussure exclusivement réservée à la danse en intérieur et donc distincte des chaussures utilisées pour se rendre à la salle (chaussures de ville) doit être utilisée.** Dans certains lieux, il sera demandé aux participants de quitter leur chaussures de ville avant d'entrer dans la salle.
- 4. **Aération de la salle :** l'aération de la salle aura lieu au début, en milieu et en fin de séance. Prévoir de quoi se couvrir.